

**2020-2021**

Championnats de Belgique

**EVENT MANUAL**



*Foto ITU/Janos Schmidt*



*BELGIAN*  
**TRIATHLON**

## TABLE DES MATIERES

Introduction	
1. Général	3
2. Conditions technico-sportives	3
3. Soutien technico-sportif	5
3.1. Technical Officials	5
3.2. Chronométrage Be3	5
4. Inscriptions	6
5. Accueil, marketing et partenaires	6
6. Communication	6
7. Presse et média	7
8. Protocole CB	7
9. Conditions spécifiques CB	8
9.1. CB Cross Triathlon/Cross Duathlon	8
9.2. CB Triathlon Jeunes/Duathlon Jeunes	8
9.3. CB Triathlon par équipes	8
9.4. CB Mixed Relay	8
9.5. CB Paratriathlon	9
9.6. Abréviations – définitions	12
10. Contact	13

Ce document décrit les conditions financières et technico-sportives pour l'organisation d'un Championnat de Belgique.

## Introduction

Be3 supprime la grille des prix obligatoire (minimum) pour les championnats de Belgique (CB) mais exige que les prix pour hommes et femmes soient identiques et pour tous les classements.

### 1. GÉNÉRAL

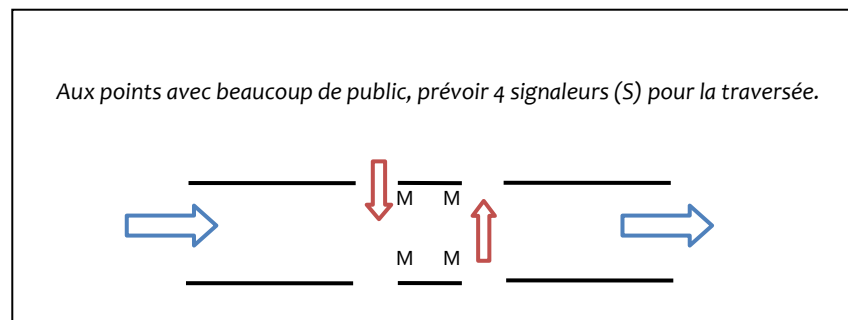
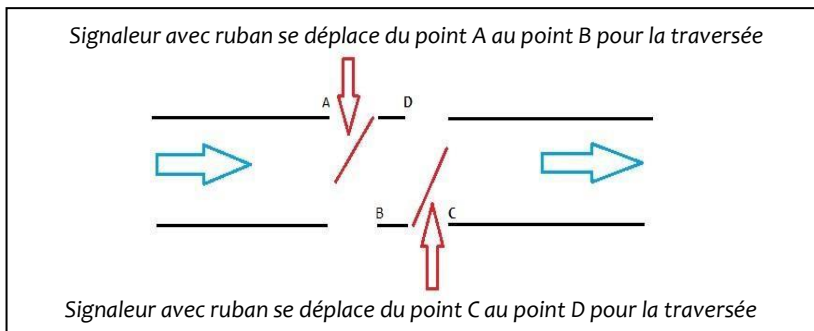
- a) Le Comité Local d'Organisation (CLO) est tenu de respecter le Règlement Sportif de la fédération belge de triathlon (Be)3 et le règlement antidopage des différentes communautés. Il met tout en œuvre pour assurer la sécurité, la durabilité et le Fair-play.
- b) Le CLO a une structure organisationnelle transparente et documentée avec les différentes fonctions et responsabilités (communication, logistique, financières, inscriptions, ...)
- c) Le CLO envoie, coordonne et supporte tous les **aspects opérationnels** de l'évènement.
- d) Durant la préparation de l'épreuve, une **bonne communication et coopération** avec toutes les parties concernées comme la Be3, l'arbitre principal (chief race official : CRO), les athlètes, les administrations, les partenaires, les sponsors et médias doit être d'application.

### 2. CONDITIONS TECHNICO-SPORTIVES

- a) **Demande** : avant la demande d'organisation (BID) d'un CB, le CLO transmet les informations de l'épreuve les plus détaillées possibles. Les modifications apportées ensuite par le CLO seront signalées le plus rapidement possible au CRO pour avis. Par avis négatif ou problème plus sérieux, la Be3 peut, sur avis de la Commission Nationale d'Organisation (National Organisation Commission : NOC), annuler l'attribution du CB.
- b) **Préparations** : avant le début des inscriptions le jour de l'épreuve, tous les collaborateurs du CLO connaissent leurs tâches et sont en mesure de les accomplir au mieux de leurs capacités (répartition des tâches documentées et envoyées au moins une semaine avant la course). Les remplaçants éventuels sont prévus ainsi que les situations d'urgence (par ex. Forte chaleur ou mauvais temps), le matériel et les collaborateurs sont à leur poste, le site de l'épreuve est préparé et terminé, les bénévoles sont informés, le matériel technique est testé et opérationnel, toutes les procédures sont connues et opérationnelles.
- c) Sur le site de l'épreuve, il y a une **signalisation** claire et adéquate à tous les endroits stratégiques (secrétariat de l'épreuve, départ, aire de transition, arrivée, douches, local antidopage, parking, poste de secours, ...)
- d) Les collaborateurs du **secrétariat de l'épreuve** sont suffisants. Le secrétariat fonctionne correctement (contrôle strict de l'identité des athlètes), est efficace et propose des affiches claires avec entre autres départ/arrivée/différents parcours/ distances correctes/nombre de tours/ravitaillement et zone de propreté/box de pénalité/liste des participants/analyse de l'eau/température de l'eau (en collaboration avec le CRO)
- e) Toutes les **zones réservées aux athlètes** (départ/aire de transition/arrivée & et accès autour de ces zones, box de pénalité ou boucle de pénalité, ... ou en résumé FOP : Field of Play ou site de l'épreuve) sont fermées au public en suffisamment surveillées par les collaborateurs du CLO.
- f) Dans la **zone de départ**, des toilettes sont prévues pour les athlètes. Pour les longues distances, des toilettes sont prévues dans chaque aire de transition.

- g) Le **parcours de natation** est balisé par des bouées qui sont clairement visibles et bien ancrées de façon qu'aucune erreur de parcours ne soit possible ou que des athlètes puissent couper le parcours. Le parcours est suffisamment sécurisé sur et autour de l'eau (sauveteurs, plongeurs, bateaux) et la qualité de l'eau répond aux normes Européennes ([Eaux de baignade en Wallonie](#) [Eaux de baignade en Flandre](#)). Les athlètes ont un accès facile et sécurisé pour entrer et sortir de l'eau.
- h) Le **parcours vélo** est complètement fermé à la circulation<sup>1</sup>, sécurisé (avec entre autres l'état des routes), balisé ou marqué et un signaleur/policié à chaque carrefour. Un motard avec un drapeau rouge ouvre la course et un motard avec un drapeau vert ferme le parcours après le passage du dernier athlète.  
Le nombre de tours vélo est clairement indiqué et les passages sont contrôlés (chronométrage).
- i) **L'environnement local** (habitants, agriculteurs, touristes, compagnies de bus, ...) est prévenu. Une déviation est prévue ou les signaleurs peuvent indiquer une route alternative sécurisée.
- j) Le **parcours à pied** est séparé du parcours vélo, sécurisé, délimité, marqué et avec signaleur/policié aux carrefours le nécessitant.  
Le nombre de tours de course à pied est clairement indiqué et les passages sont contrôlés (manuellement ou par chronométrage).
- k) **L'aire de transition** est suffisamment grande avec un système de qualité pour attacher les vélos (pas de bacs en bois. Un box en plastique peut être utilisé par l'athlète. Dimension => Ref règlement sportif Be3 §7.1(c)) et des numéros visibles, à la place de l'athlète mais également au début de la rangée. Il y a une signalisation claire de l'entrée, la sortie et, si d'application, du box de pénalité et des toilettes. Une zone spécifique et séparée est prévue pour le matériel des athlètes non autorisé dans l'aire de transition.  
La surveillance de cette (ces) zone(s) est de la responsabilité du CLO.
- l) Le CB est le sommet de la journée et le programme de la journée est fait de telle manière qu'aucune autre épreuve n'influence le **déroulement** du CB. **L'heure de départ est déterminée en consultation avec Be3 et le CRO**

m) Le parcours est attractif pour les athlètes et l'épreuve est facile à suivre pour le **public**. Pour cela, le flux des spectateurs doit être géré avec des passages doubles aux points stratégiques (voir illustration) et des signaleurs compétents.



<sup>1</sup> Lors des épreuves "longues distances", une exception peut être autorisée pour la circulation sur le parcours vélo. Dans ce cas, il faut l'autorisation de la police et du CRO. A chaque carrefour, il faut signaleur(s)/policier(s).

- n) Le CLO fournit un **speaker** qui s'occupe en premier lieu du reportage/reporting du CB. Un **bon système de son avec micro sans fil**, qui a une portée à la fois jusqu'au départ (natation), jusqu'à la zone de transition et jusqu'à l'arrivée doit être prévu.
- o) La **zone d'arrivée** est le lieu principal de l'épreuve et il faut accorder une attention aussi bien pour les athlètes (espace délimité et ravitaillement en quantité), les spectateurs, les invités, la presse et les collaborateurs dont le chronométreur et les arbitres (Technical Official : TO).
- p) Sur le site de l'épreuve, il doit y avoir suffisamment de **poubelles et/ou sacs poubelles** ainsi qu'une **Zone de propreté sur la parcours vélo**.
- q) Le **Box ou la boucle de pénalité** est prévu si la discipline le prévoit.
- r) Pour le check-in et le box de pénalité, une **tente est prévue pour le(s) TO's**.
- s) Le local pour contrôle anti-dopage est aménagé selon le règlement de l'ONAD (dopage.be, dopinglijn.be).
- t) Un plan de sécurité avec les services médicaux (poste de secours et ambulance), centralisé mais aussi immédiatement disponible sur le parcours de l'épreuve. Routes d'évacuation et parcours sont discutés avant l'épreuve et connus des personnes concernées.
- u) **Parking, douches, vestiaires et toilettes sont prévues en suffisance** près du site de l'épreuve.

- v) **Le service aux athlètes doit être irréprochable**, conforme au niveau de la compétition, se traduisant entre autres par des accommodations mais aussi un service de soutien (infos, possibilité de reconnaître le parcours, médical, matériel, ...) et un souvenir unique de l'évènement (par exemple : trophée, photo, accessoires de triathlon, ...).
- w) Pour les représentants Be3 (VIP) repris ci-dessous, une **restauration** sera prévue (lunch paquet et 2 boissons minimum). En cas de présence de plus de 6 heures sur le site, un deuxième repas est également prévu.
- TO's et leurs motards
  - Chronométreurs Be3
  - Photographe Be3 si délégué
- x) De préférence, le CLO crée une **atmosphère unique** grâce à une animation supplémentaire (restauration saine, musique, château gonflable, performance, VIP, magasins triathlon ...) sur le lieu de la compétition, sans entrave pour la (les) course (s).

### 3. SOUTIEN TECHNICO-SPORTIF

- a) La Be3 assure la présence des **Technical Officials (TO) et du chronométrage** le jour de l'épreuve. Les charges des TO et du Chronométrage sont définies par les ligues respectives.

#### 3.1. TECHNICAL OFFICIALS

- a) Le CRO est le représentant Be3 qui collabore avec le CLO à la préparation technico-sportive du CB.  
Cette personne reçoit toutes les informations et effectue également une prospection sur place.
- b) Les tâches des TO's et du CRO le jour de l'épreuve sont reprises dans le règlement sportif de la Be3.

#### 3.2. CHRONOMÉTRAGE Be3

- a) A condition que le CLO livre liste correcte et à temps, le chronométrage Be3 assure le bon traitement des résultats qui seront immédiatement disponibles à l'arrivée des athlètes, sous réserve de ratification par le CRO (en fonction des sanctions éventuelles).

## 4. INSCRIPTIONS

- a) Les inscriptions pour le CB s'effectuent avec le module d'inscription Be3 (BID).
- b) Le **nombre maximum d'athlètes par CB et les temps limites** doivent être définis avant le début des inscriptions en concertation avec la ligue concernée et le CRO désigné.
- c) Les inscriptions sont clôturées au minimum 5 jours avant le CB.
- d) **Les athlètes suspendus** (dopage ou autres infractions) ne sont pas acceptés.
- e) **CB open ou fermés** :
  - Fermés : le CB de Triathlon Distance Sprint et Triathlon Standard Distance sont des épreuves uniquement accessibles aux athlètes avec une licence valable.
  - Open : les autres CB peuvent être organisés comme des épreuves open, avec une période d'inscription prioritaire de minimum 3 mois à partir du début des inscriptions pour les athlètes avec une licence valable. La période d'inscription prioritaire ne peut se terminer avant le 31 Mars de l'an X<sup>2</sup>.

## 5. ACCUEIL, MARKETING ET PARTENAIRES

- a) Le CLO se charge de :
  - **L'accueil des VIP et l'espace VIP** ;
  - 8 tickets pour les délégués Be3. Ces tickets, le programme du jour et le plan du site sont envoyés au minimum 1 mois avant l'épreuve au secrétaire général de la Be3 ;
  - Un **bon marketing** de l'évènement. Grâce à divers partenariats avec les pouvoirs publics et sociétés partenaires, les revenus commerciaux peuvent être augmentés de manière significative par rapport aux coûts. Tous les bénéfices sont pour le CLO.
  - Les **partenaires de la Be3** peuvent être présents (affichage, ...) sur le site de l'épreuve, ceci sera décidé dans la convention du CB.

## 6. COMMUNICATION

- a) Le nom "**Championnat de Belgique [discipline officielle] [année]**" et le logo Be3 apparaît sur toutes les communications du CLO. Le droit de l'utilisation de la dénomination officielle débute lors de la signature de la convention entre les différentes parties jusqu'à la fin de l'année X.
- b) Le CLO a **un site internet clair** avec les informations importantes en Français et Néerlandais : inscription & listes de départ, briefing de l'épreuve, localisation de l'épreuve et parcours, temps limites par discipline, programme du jour (inclus les horaires du check-in & reconnaissance du parcours), informations pratiques pour spectateurs et données des personnes de contact.
- c) La communication de l'épreuve (briefing, signalisation, messages au secrétariat de l'épreuve) est prévue en Français et Néerlandais ou se fait au moyen de mots reconnaissables et "universels" (par exemple exit pour sortie/uitgang).
- d) Les briefings dans les 2 langues sont, après approbation du CRO, envoyés 14 jours avant l'épreuve à tous les participants et la Be3.

---

<sup>2</sup> Durant la saison d'hiver, en concertation avec la Be3, des exceptions sont possibles.



## 7. PRESSE ET MÉDIA

- a) Le CLO s'occupe de:
- La **promotion** durant les mois de préparation de l'épreuve, via médias sociaux, presse et si possible la télévision ;
  - En plus d'un site internet mis-à-jour avec les informations nécessaires, également un compte "live" sur les **médias sociaux** (Facebook, Twitter, Snapchat, ...) où la promotion est faite avant mais également le jour de l'épreuve avec des mises-à-jour régulières avec photos, vidéos, nouvelles, ... ;
  - Les **accréditations** nécessaires pour la presse, médias (nombre en fonction de la sécurité et du bon déroulement de l'épreuve<sup>3</sup>), photographe Be3 et les VIP (représentants Be3, sponsors, ...) avec un contrôle strict lors de l'accès aux zones réservées aux athlètes. Une liste des accréditations (avec nom, fonction et média) est disponible pour le CRO, au plus tard, une heure avant l'épreuve.

## 8. PROTOCOLE CB

- a) Le CLO s'occupe de :
- La cérémonie protocolaire (médailles et maillots de champion national) rapidement après le CB (après approbation des résultats par le CRO) avec podiums de toutes les catégories officielles. Les catégories et conditions pour les titres sont mentionnées dans le règlement sportif de la Be3 (Chapitre 20) ; **l'ordre de la remise des prix va toujours de la catégorie la plus jeune à la plus ancienne par genre (homme/femme), et se termine toujours avec les champions OVERALL.**
  - La coordination de la cérémonie, après concertation avec le délégué de la Be3. Les maillots de Champion de Belgique sont remis pas le délégué Be3, les autres prix sont distribués par le délégué Be3 et le CLO (sponsors, représentants locaux, ...).
  - Toutes les dispositions logistiques nécessaires pour la cérémonie :
    - Podium central – éventuellement accessible en chaise roulante si nécessaire ;
    - Podium avec 3 marches pour les lauréats avec la visibilité du titre de CB, des sponsors du LOC et de la LBFTD et le logo Be3 en arrière-plan ;
    - Devant le podium, espace suffisant pour les représentants de la presse ;
    - Speaker met en avant l'organisation (bénévoles, sponsors) et les athlètes ;
    - Installation musicale et sonore, avec entre autres l'hymne national pour la remise des prix des podiums scratch dames/hommes.
- b) Le CRO approuve les résultats et les podiums du CB.
- c) Be3 s'occupe de :
- Les médailles des podiums et les maillots de champion de Belgique (Ref : règlement sportif national §18).
  - Un ou deux délégués qui aident à la remise des prix durant la cérémonie.

---

<sup>3</sup> Le nombre de motos supplémentaires sur le parcours de l'épreuve, hors motos pour TO's et drapeau vert, est déterminé en concertation avec le CRO.



## 9. CONDITIONS SPÉCIFIQUES CB

### 9.1. CB CROSS TRIATHLON/CROSS DUATHLON

a) Les parcours vélo et course à pied sont composés chacun au minimum de 70% offroad.

### 9.2. CB TRIATHLON JEUNES/DUATHLON JEUNES

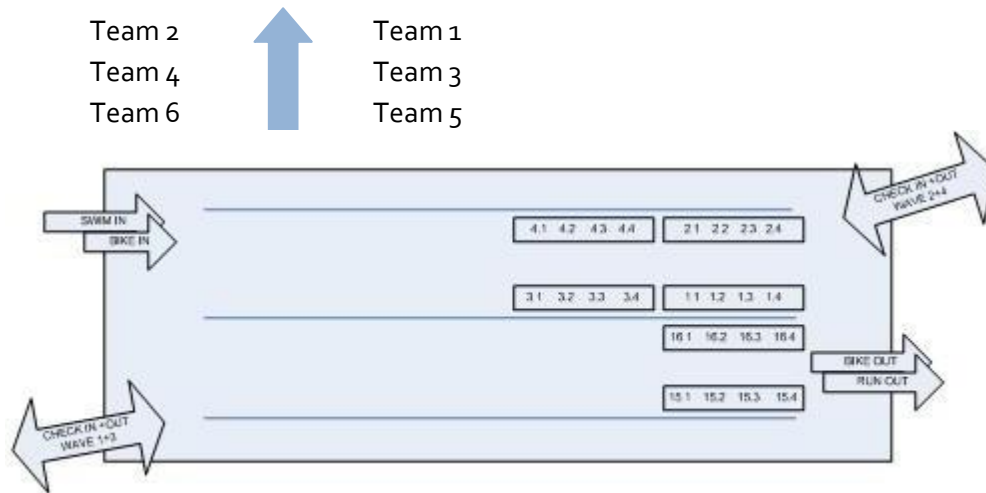
- a) Par série ou sexe, les dossards sont de couleurs différentes.
- b) La grille des prix est uniquement obligatoire pour Jeunes A et Juniors. Pour Jeunes C et B, pour le moins un beau prix en nature.

### 9.3. CB TRIATHLON PAR ÉQUIPES

- a) Procédure d'inscription :
1. Il y a une première période prioritaire pour les équipes avec tous les membres du même club et en ordre de licence.  
Cette période d'inscription prioritaire dure au minimum un (1) mois et se termine au plus tôt le 31 janvier de l'année X. Durant cette période, un club peut inscrire au maximum 3 équipes hommes/mixtes et 2 équipes dames.
  2. Une deuxième période pour équipes mixtes avec tous les membres du même club et en ordre de licence.  
Cette période d'inscription prioritaire dure au minimum un (1) mois et se termine au plus tôt le 1<sup>er</sup> mars de l'année X.  
S'il y a encore des places libres, le nombre d'équipes par club aller jusque 7.
  3. Si après les première et deuxième périodes d'inscription des places sont encore disponibles, les inscriptions sont ouvertes à tout le monde.
- a) Le secrétariat de l'épreuve prévoit une feuille par équipe avec la composition de celle-ci que le capitaine d'équipe signera avant le départ.
- b) Un quart d'heure avant le départ, une photo de chaque équipe avec l'équipement officiel visible (pas de combinaison de natation).
- c) L'aire de transition et l'aire d'attente se situent près du départ de natation.
- d) Présence d'un box de pénalité ou boucle de pénalité en concertation avec le CRO.

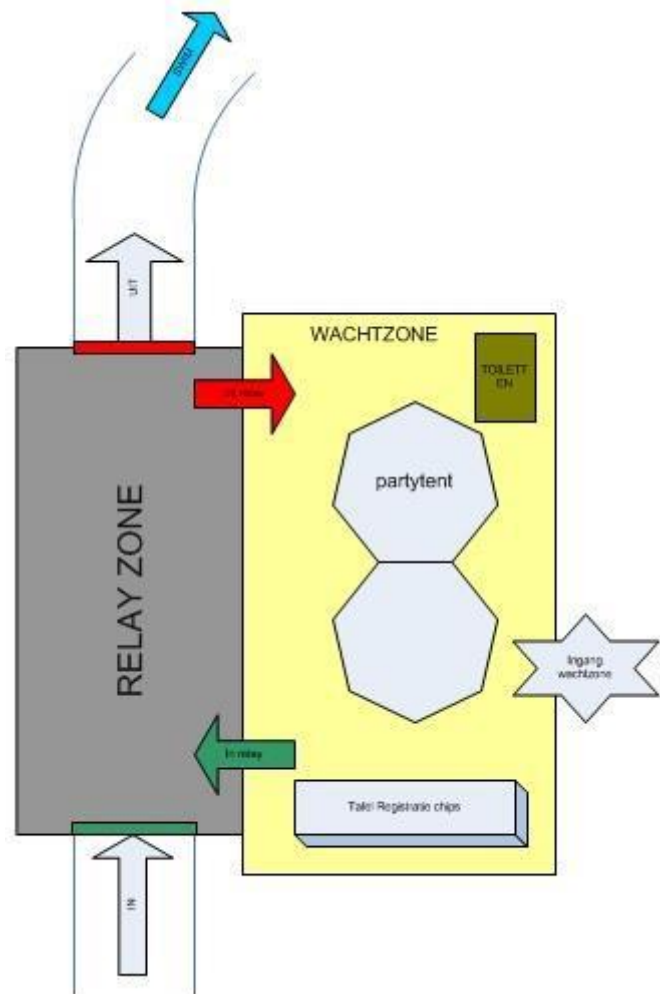
## 9.4. CB MIXED RELAY

- a) Voir 9.3: de (a) jusque (e).  
 b) Dans l'aire de transition, les membres de chaque équipe sont ensemble. Equipe 1 se trouve le plus près de la sortie. Les numéros d'équipes sont en ordre croissant en quinconce. (Voir figure)



- c) La zone d'attente :

- Se trouve parallèle et immédiatement à côté de la zone de relais et possède une seule entrée et une seule sortie (voir figure). L'accès à la zone de relais est contrôlé par le TO ;
- L'espace est suffisant (pour x-athlètes & coaches), délimité et gardé afin que seuls les athlètes, coaches, officiels et organisateurs aient accès. En concertation avec le CRO, le LOC détermine les heures d'accès pour les athlètes et les coaches ;
- Est l'emplacement où les athlètes reçoivent le chip pour l'épreuve où celui-ci est ensuite rendu ;
- Possède un ravitaillement pour les athlètes en attente ou arrivés ;
- Possède des toilettes et un espace de stockage pour les vêtements restant (par exemple des sacs plastique numérotés par team).



- d) La zone de relais :
- Est suffisamment grande (au moins 15 x 4m, en fonction du nombre de teams) et délimitée ;
  - Les athlètes arrivés sont immédiatement dirigés vers la sortie (zone d'attente).
- e) Les dossards sont établis par team, par exemple 1<sup>1</sup> – 1<sup>2</sup> – 1<sup>3</sup> – 1<sup>4</sup>. Chaque team reçoit un badge pour le coach qui donne accès à la zone d'attente.
- f) La vague suivante démarre si tous les athlètes de la vague précédente ont terminé.

#### 9.5. CB PARATRIATHLON

- a) Les distances pour ce CB sont le Sprint : 750m/20km/5km.
- b) Le CB est organisé pour toutes les catégories concernées (PT 1 jusque PT 5, Voir ITU Competition Rules).

#### 10.2. ABRÉVIATIONS – DÉFINITIONS

**CB:** Championnat de Belgique

**Be3:** Belgian Triathlon

**CRO:** Chief Race Official ou arbitre principal

**FOP:** Field of Play ou site de l'épreuve

**LBFTD:** Ligue Belge Francophone de Triathlon & Duathlon

**CLO:** Comité local d'organisation, inclus tous les collaborateurs/bénévoles de l'organisation de l'épreuve.

**ONAD:** organisation nationale antidopage

**Chronométrage Be3:** Chronométrage LBFTD ou, fournir l'opérateur et le matériel (puces & émetteurs)

**LBFTD:** Ligue Belge Francophone de Triathlon et Duathlon

**TO:** Technical Official ou arbitre

**3VL:** Triathlon Vlaanderen

**WADA:** World Anti Doping Agency

## 11. CONTACT

### **Belgian Triathlon (Be3)**

Att. Secrétaire général

Edmond Vandervaerenstraat, 45

1560 HOEILAART

[secretary.general@triathlon.be](mailto:secretary.general@triathlon.be)

